

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° I-1109

présenté par

M. Charles de Courson, M. Clément, Mme Frédérique Dumas et M. Pupponi

-----

**ARTICLE 7**

I. – Supprimer l'alinéa 7

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 27.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à conserver l'exonération des résultats provenant d'opérations dans une zone d'aménagement concerté et maintenir l'option pour l'étalement de certains revenus tels que les indemnités de départ à la retraite